

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet de

Modification 1 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Du 25 juin au 27 juillet 2018 Inclus

Une enquête publique est organisée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (CA) Arlysère afin d'assurer l'information et la participation du public et recueillir ses observations, propositions et contre-propositions relatives à la modification n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Arlysère, arrêté en conseil communautaire le 15 juin 2017.

Elaboré par la CA Arlysère, le projet de modification n°1 du SCoT recouvre 5 de ses communes membres. Il repose sur le dossier de présentation et d'évaluation environnementale du projet et les recueils des avis émis par les personnes publiques associées.

Par arrêté n°2018-068 en date du 05/06/2018 Monsieur le Président de la CA Arlysère a ordonné l'ouverture d'une enquête publique du 25 juin 2018 8h30 au 27 juillet 2018 minuit. A l'issue de cette enquête, ce projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera approuvé par délibération du conseil communautaire de la CA Arlysère.

Monsieur le Président du tribunal administratif de Grenoble, par ordonnance n°E18000151/38 du 15 mai 2018, a désigné en qualité de commissaire enquêteur M. Gabriel Rey.

Le dossier soumis à enquête publique est composée notamment d'un dossier de présentation intégrant une évaluation environnementale du projet, des pièces administratives dont l'arrêté organisant l'enquête publique, et des avis émis sur le projet de modification n°1 du SCoT tels que prévus par les lois et règlements.

Ce dossier sera consultable aux jours et heures indiqués dans le

tableau ci-dessous, hors fermeture exceptionnelle ou jours fériés :

- Au siège de l'enquête publique : CA Arlysère – Bâtiment Arpège, 2 Avenue Chasseurs Alpains, 73200 ALBERTVILLE
- Dans chacune des 5 communes concernées par le projet.

Il sera accompagné, dans chaque lieu où il est déposé, d'un registre permettant au public d'y consigner ses observations, propositions et contre-propositions. De plus, le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, ses propositions ou contre-propositions dans le cadre de permanences assurées aux lieux, jours et heures figurant dans le tableau ci-dessous.

Les informations relatives à l'enquête publique ainsi que le dossier d'enquête publique pourront également être consultés sur le site internet de la CA Arlysère : www.arlyser.fr.

Aussi le public pourra également communiquer pendant la durée de l'enquête ses observations, propositions et contre-propositions par messagerie via un formulaire de contact sur le site internet www.arlyser.fr

Celles-ci seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais, avec le registre d'enquête mis à disposition au siège de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, après avoir accompli les formalités de clôture de l'enquête et recueilli les observations éventuelles de la personne responsable du projet, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront notamment transmises à la CA A.

Consultation du dossier			Permanence du Commissaire enquêteur	
Communes	Horaires	Lieux	Dates	heures
Albertville	Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h	CA Arlysère Bât Arpège – 2 Avenue des Chasseurs Alpains 73200 Albertville	Vendredi 27 juillet 2018	13h30-16h00
Beaufort	Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h	Mairie- 24 place du Château de Randens - BP 2 73270 BEAUFORT	Lundi 23 juillet 2018	9h30-12h00
Cohennoz	Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30	Mairie- Chef Lieu 73400 Cohennoz	Mardi 10 juillet 2018	13h30-16h00
La Giétaz	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et le samedi de 9h à 11h45	Mairie - Le Bourg 73590 La Giétaz	Mercredi 27 juin 2018	9h00-11h30
Notre Dame de Bellecombe	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 8h à 11h	Mairie - Chef-lieu 73590 Notre Dame de Bellecombe	Lundi 23 juillet 2018	13h30-16h00
Villard sur Doron	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30	Mairie - 25 route des Jonquilles 73270 Villard sur Doron	Mardi 10 juillet 2018	9h00-11h30

Toute information complémentaire relative à ce dossier peut être obtenue auprès du siège de la CA Arlysère
Personne responsable : Mme LETINOIS CHATEIGNER Laure